



COMPTE RENDU  
CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX PAYS  
DU 9 DECEMBRE 2014

**Collège Habitants :**

Présents : M. GILLES, M. GUILLAUME, Mme HUMBERT, M. LASSIAILLE, Mme LOYER, Mme NONH, Mme PEYRET, M. SEMELYN

Excusés : M. LAGOURGUE, Mme TOURIGNY

**Collège élus :**

Présents : M. PERIDON, M. DELPUECH, Mme GILLES

Excusées : Mme LABORDE, Mme NICOLAS

**Administration :**

Présente : Mme BOYER,

Excusée : Mme LACOMBE

---

En préambule, M. Périidon informe les membres du conseil de quartier du décès de M. Roger Zallio, conseiller municipal et membre du collège élus du quartier Vieux Pays. La date de ses obsèques est communiquée aux membres du conseil de quartier.

- Validation du compte rendu de la réunion précédente
- Ghislaine LEBLANC, Directrice Générale des Services, ne siègera pas forcément lors des conseils de quartiers. De la même façon que le Maire, elle pourra être présente si des sujets le justifient. Cependant, Céline LACOMBE Directrice de la Communication, de l'Innovation et des Moyens Généraux et Aurélie BOYER Responsable des Conseils de Quartier et de la Dynamique Commerciale sont présentes afin de faire le lien.
- **Point traité entre les réunions de conseils de quartier :** Un courrier d'information a été adressé par la commune au Foyer de Seine et Marne afin de signaler le problème remonté par un membre du collège habitants concernant le rangement des balcons de la résidence située à proximité de la crèche des Moussaillons.
- **Sécurité rue de l'Abreuvoir :** Le collège habitants fait part de 3 accidents qui ont eu lieu ces 6 derniers mois. M. Périidon précise que la Police Municipale est intervenue sur un accident le 8 octobre dernier face à la Coupole, où un conducteur inattentif a renversé une jeune fille traversant sur un passage piéton. La police municipale a pu se rendre rapidement sur place grâce à la vidéoprotection.

Il est précisé qu'un dos d'âne existe entre l'école de la tour d'Aleron et le giratoire et un autre est situé à proximité du centre commercial de l'Abreuvoir et qu'un agent de sécurité du point école est présent lors de la sortie des élèves. Il n'est pas prévu d'installer un autre ralentisseur dans cette rue.

- Mme PEYRET signale que lors de la sortie de l'école, des voitures stationnent sur le passage piéton de l'allée des grives, ce qui oblige les piétons à passer sur la route. En dehors de la sortie de l'école, les véhicules roulent à une vitesse excessive entre le dos d'âne de l'Intermarché et celui de la Tour d'Aleron.
  - Il est suggéré au collège habitants de commencer par de la prévention contre la vitesse dans le quartier Vieux pays, aux abords de l'école, à l'aide de flyers par exemple, la police municipale ne pouvant pas être présente devant toutes les écoles de la ville à la même heure.
  - Mr LASSIAILLE signale la présence d'un véhicule, dans le quartier Beausoleil à hauteur du magasin DIA, pneus crevés, signalés plusieurs fois à la police municipale. Ni contravention, ni enlèvement n'ont été effectués depuis.
  - Mr SEMELYN confirme ces propos concernant la lenteur de réaction de la police municipale pour un autre véhicule signalé dans le quartier du Vieux Pays.
- **Problème du stationnement aux abords de l'église :** Concentration des activités dans ce quartier entre l'église et la MJC, surtout le dimanche matin. Les véhicules étant nombreux, des stationnements gênants sont réguliers.
    - Les activités de la MJC vont être transférées vers l'espace Albert CAMUS, avenue Jean Jaurès.
    - Un courrier a été adressé au Père FRAMENT afin de l'inciter à sensibiliser les usagers lors des cérémonies.

Il est rappelé que des aménagements ont eu lieu il y a deux ans place de l'Eglise. Il n'est pas prévu de réaliser des tracés jaunes au sol à proximité du virage de l'Eglise rue Sommeville comme le demandent certains membres du collège habitants car sans tracé, le stationnement est considéré comme gênant à l'approche d'un virage et peut donc faire l'objet d'un enlèvement (alors qu'un stationnement sur un tracé jaune ne fera l'objet que d'une contravention et non d'un enlèvement).

- **Stationnement à la gare :** C'est un secteur sensible car le flux de véhicules y est important. La présence policière est régulière et va se poursuivre ainsi que le contrôle des stationnements en zone bleue. Or, les personnes se plaignant des stationnements et se trouvant verbalisées à leur tour, se plaignent auprès de la mairie.
  - Le parking payant de la gare est bien rempli.
  - La municipalité étudie certains aménagements dans ce secteur.
- **Nuisances Rue Saint Jacques : bruit de canalisation dans la rue et nuisances liées à la pizzeria :**
  - Les tampons rue Sommeville et rue St Jacques ont été vérifiés (plaques métalliques sur la chaussée pour les conduites d'évacuation des eaux pluviales ou usées). La lyonnaise des eaux va réaliser de nouveaux scellements en 2015. En attendant ces travaux, des scellements provisoires ont été réalisés. Une habitante du secteur présente dans le public confirme qu'il n'y a plus de claquement.

- Aux abords de la pizzeria, des nuisances sonores sont signalées : clientèle du soir, employés, mobylettes allumées en stationnement. Un rappel des bonnes règles du vivre ensemble va être fait auprès du commerçant.

- **Problème de passage du SIVOM en période de vacances :**

Une mobilisation du SIVOM a été effectuée sur le sujet afin que les employés soient au courant des points de passage.

- **Présence permanente de containers rue Batelière :**

Un courrier a été envoyé aux propriétaires afin de rappeler les règles.

- **Parking square des Platanes :**

Il a été fermé le 15/10/14 pour une rénovation du site avec mise en place de caméras.

Les travaux n'ont pas commencé car du vandalisme sur le chantier a eu lieu et des véhicules de locataires étaient toujours présents sur le site. La durée des travaux, qui devraient débuter début 2015, est estimée à 8 mois.

Les locataires ne sont plus facturés pour le parking souterrain depuis la fermeture du parking, soit au 15 octobre 2014.

Concernant l'emplacement réservé aux encombrants, des travaux auront lieu le 22/12 afin de rehausser et clôturer l'espace avec fermeture à clé. La clé sera disponible pour les résidents auprès du gardien. Un grillage a déjà été installé le long de la rue Jean-François Millet afin d'empêcher l'accès à ce site aux personnes qui ne résident pas aux Platanes.

- **Quelques dates :**

**Fin collecte des bacs marron** : Du 12/12/14 au 30/03/15

**A partir du 07/01/15, la déchetterie ouvrira du mercredi au dimanche :**

Du mercredi au vendredi : 9h-12h30/13h30-17h30

Le samedi: 9h-12h15/13h30-16h45

Le dimanche : 9h-11h45

**Collecte du sapin** : 12/01/15

**Marché de Noël** : 13 et 14 décembre 2014 place du Souvenir - Thème des Antilles et présence du tissu associatif.

**Marché couvert** : Mise en route du marché le samedi 13/12. L'inauguration aura lieu début 2015.

**Calendrier des réunions de quartier :**

12/02 : Réunion des co vice présidents et 17/03 : Conseil de quartier

26/05 : Réunion des co vice présidents et 09/06 : Conseil de quartier

- **Questions ne figurant pas à l'ordre du jour :**

M. Péridon rappelle aux membres du collège habitants que les questions qu'ils souhaitent inscrire à l'ordre du jour doivent être transmises au co-vice Président avant la réunion des co-vice Présidents, afin que les services puissent les étudier, pour qu'une réponse soit apportée lors du conseil de quartier. Les problématiques soulevées doivent être les plus précises possibles.

Les points ci-dessous ont été transmis au service en charge des Conseils de Quartier après la validation de l'ordre du jour. Quelques éléments de réponses ont pu être apportés :

Mme Loyer évoque un courrier qu'elle a adressé en 2012 au maire concernant la vitesse des véhicules rue Boissière. Une réponse lui a été adressée par la mairie mais il n'y a pas eu d'aménagement depuis. Mme Loyer transmettra à M. Péridon une copie de ces courriers.

Il est signalé la présence régulière de véhicules stationnés à l'angle de la rue Sermonoise et de la rue de la Grande Ferme (face à la pharmacie et au Louisiane). Le signalement sera transmis à la police municipale, qui réalise déjà régulièrement des tournées dans ce secteur.

Des odeurs d'égouts sont signalées à proximité de l'Hôtel de Ville au niveau du collecteur qui vient de Brie. Eau de Sénart est sensible au sujet et injecte régulièrement des produits dans les canalisations afin de limiter ces odeurs mais il n'existe pas de solution pérenne.

Il est demandé l'installation de bornes verticales sur le trottoir face au domaine de la Source, au niveau du passage piéton. La largeur du trottoir ne permet pas l'installation de poteaux de ce côté du trottoir.

Un membre du collège habitants signale des problématiques de stationnement devant l'Hôtel de Ville alors qu'un parking est mis à disposition des agents communaux derrière le château de la Fresnaye. M. Péridon indique que la commune n'a pas de plainte de visiteurs en ce sens. Depuis 2011, le stationnement est réglementé et limité à 4h devant l'Hôtel de Ville. L'instauration d'une zone réglementée a permis de répondre à une problématique de stationnement qui avait lieu avant 2011.

Validé le 16 janvier 2015 par le maire-adjoint  
en charge de l'animation des conseils de quartier,

M. PERIDON

Validé le 16 janvier 2015  
Par le co-vice Président,

Mme TOURIGNY